

# Communiqué aux médias

## L'Helvetia prolonge le congé de paternité à cinq jours

**L'Helvetia prolonge le congé de paternité des jeunes pères de un à cinq jours. Par cette décision, l'Helvetia franchit un nouveau pas vers l'instauration, pour ses collaboratrices et collaborateurs, de conditions d'engagement encore mieux adaptées aux familles.**

*Bâle, le 4 janvier 2008* / Désormais, l'Helvetia accorde aux pères un congé de paternité de cinq jours à la naissance d'une fille ou d'un fils. Jusqu'à présent, ils avaient droit à un jour. Le congé peut être pris de manière flexible afin de tenir compte des besoins individuels de la famille. Par cette décision, l'Helvetia franchit un nouveau pas vers l'instauration, pour ses collaboratrices et collaborateurs, de conditions d'engagement encore mieux adaptées aux familles.

L'Helvetia Assurances se positionne comme un employeur attractif et fair-play sur le marché. Pour permettre aux femmes et aux hommes de concilier sur un pied d'égalité vie de famille et vie professionnelle, l'Helvetia a élaboré un package doté de conditions intéressantes:

- n Chez l'Helvetia, femmes et hommes se voient offrir les mêmes chances et bénéficient d'une politique salariale égalitaire.
- n L'Helvetia propose différents modèles de travail, permettant même par exemple un emploi à temps partiel à un poste de direction.
- n A la naissance d'un enfant, les femmes ont droit à un congé de maternité payé d'au moins 14 semaines. Le congé de paternité désormais étendu à cinq jours complète cette disposition.
- n Les sièges principaux de Saint-Gall (depuis 10 ans) et de Bâle (depuis septembre dernier) proposent des places de crèche à des conditions préférentielles. De nombreux pères et mères font un usage assidu de cette offre.

L'Helvetia considère ses collaboratrices et collaborateurs comme son capital le plus précieux et développe donc en permanence ses offres afin de rester un employeur attractif et moderne.

**Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:**

Helvetia Assurances  
Yvonne Hafner  
Responsable Communication d'entreprise Suisse  
St. Alban-Anlage 26  
4002 Bâle

Téléphone: +41 58 280 13 35  
FAX: +41 58 280 29 73  
[yvonne.hafner@helvetia.ch](mailto:yvonne.hafner@helvetia.ch)  
[www.helvetia.ch](http://www.helvetia.ch)

**A propos du Groupe Helvetia**

L'Helvetia est une compagnie d'assurances toutes branches européenne ayant des compétences de base dans la gestion des risques (affaires vie et non-vie, réassurance) ainsi que dans la prévoyance et possédant des établissements et des participations en Europe centrale et méridionale. Le groupe a son siège à Saint-Gall, la direction pour la Suisse se trouve à Bâle. Avec ses quelque 4600 collaborateurs, l'Helvetia propose des prestations à plus de deux millions de clients dans six pays d'Europe. En Suisse, l'entreprise emploie quelque 2200 collaboratrices et collaborateurs. Au cours de l'exercice 2006, le groupe a réalisé un bénéfice net de 423,8 millions de francs pour un volume de primes de 5,3 milliards de francs. L'action nominative de l'Helvetia Holding entre dans la composition du Swiss Performance Index (SPI) et est cotée à la Bourse suisse SWX sous la référence HELN.